



Les plastiques

Fiches informatives

1

LE CONTEXTE



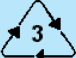

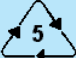
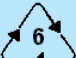

Les principales catégories Le plastique est fabriqué à partir de pétrole ou de gaz naturel. Ces deux matières premières sont chauffées et raffinées. Ensuite, leurs monomères sont extraits, puis liés pour créer des polymères. Les résines ainsi formées sont vendues sous forme de granules, de poudre ou de liquide et constituent la matière première des produits finis.

Les six principales résines comptent pour plus de 90% de la production totale des emballages domestiques. Il s'agit du polyéthylène téréphtalate (PET), du polyéthylène haute densité (PEhd), du polychlorure de vinyle (PVC), du polyéthylène basse densité (PEbd), du polypropylène (PP) et du polystyrène (PS).

La Society of the Plastics Industry (SPI) a proposé, en 1988, un système volontaire de codification qui permet de différencier les diverses résines de plastique. Un chiffre, placé au centre d'un symbole triangulaire formé de trois flèches, indique la catégorie de plastique à laquelle appartient le produit.

Selon différents facteurs tels que la quantité de matière disponible ou les possibilités offertes par les marchés, les municipalités acceptent de récupérer au moyen de la collecte sélective l'ensemble des produits de plastique codifiés ou seulement certains d'entre eux.

Tableau 1 - Les principales résines, leurs utilisations courantes et les produits à contenu recyclé

| Code | Nom | Utilisations courantes | Exemples de produits à contenu recyclé |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Polyéthylène téréphtalate (PET) | Bouteilles de boissons gazeuses et d'eau de source, pots de beurre d'arachide, contenants d'œufs. | Tapis, fibres de polyester, vêtements de tissu polaire (polar), feuilles de PET, bouteilles. |
|  | Polyéthylène haute densité (PEhd) | Bouteilles de savon à lessive et de shampoing, contenants de lait ou de jus, sacs d'empilettes. | Bacs de récupération, tuyaux de drainage, mobilier urbain (ex.: bancs de parc, tables de pique-nique), planches de plastique (ex.: patio). |
|  | Polychlorure de vinyle (PVC) | Cadres de fenêtres, tuyaux, stores, boyaux d'arrosage, certaines bouteilles. | Revêtements, tuyaux, cônes de déviation, tuiles de plancher. |
|  | Polyéthylène basse densité (PEbd) | Sacs d'empilettes, à ordures et à pain, pellicules d'emballage, pellicules extensibles. | Planches de plastique, sacs d'empilettes et à ordures. |
|  | Polypropylène (PP) | Contenants de yogourt et de margarine, bouchons pour bouteilles. | Bacs à fleurs, palettes de manutention, planches de plastique, caisses de lait. |
|  | Polystyrène (PS) | Expansé : Verres à café, barquettes pour viandes et poissons, matériel de protection ou d'isolation. Non expansé : Ustensiles, verres de bière, barquettes de champignons, petits contenants de lait et de crème pour le café. | Moulures et cadres décoratifs, accessoires de bureau, boîtiers pour disques compacts, contenants horticoles, panneaux isolants. |
|  | Autres : variété de résines, matériaux composites | Bouteilles d'eau de 18 l réutilisables, bouteilles de polycarbonate, contenants d'acide polylactique (PLA). | Planches de plastique. |

Les plastiques

Fiches informatives

L'industrie du plastique: des possibilités illimitées L'industrie du plastique connaît un essor marqué depuis quelques années. Le plastique remplace graduellement des matériaux tels que le bois, le métal ou le verre, puisqu'on lui reconnaît de nombreux avantages: la résistance, la polyvalence, la durabilité et la légèreté. C'est la raison pour laquelle le plastique a de nombreuses applications, toutes plus variées les unes que les autres: emballage, construction, transport (automobile), appareils électroniques, mobilier, sports et loisirs, équipements de soins de santé, etc.

L'augmentation de ces débouchés ainsi que l'avancée des technologies visant à concevoir des plastiques toujours plus sophistiqués apportent leur lot de défis quant à la récupération et au recyclage. Les structures actuelles de gestion des matières résiduelles devront s'adapter à ces nouveautés.

LA PROBLÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE

Deux visions divergentes En raison des propriétés qu'on leur connaît, les matières plastiques occupent une place prépondérante dans l'ensemble des produits de consommation. Toutefois, ce sont ces mêmes propriétés, telle la résistance aux facteurs physicochimiques, qui leur sont reprochées sur le plan environnemental.

La présence de matières plastiques dispersées dans la nature et la longévité qui leur est associée créent des impacts sur les écosystèmes terrestres et marins. Selon un rapport de Greenpeace, la contamination du milieu marin par les matières plastiques est importante, ces dernières étant présentes dans tous les océans du monde. Au moins 267 espèces différentes ont ingéré des débris marins ou se sont enchevêtrées dans ceux-ci, dont les oiseaux de mer, les tortues, les phoques, les otaries, les baleines et les poissons. Fragmentés en petites pièces, les plastiques peuvent être confondus avec de la nourriture et entrer ainsi dans la chaîne alimentaire. De plus, ces particules de plastique avalées par de petites créatures marines peuvent contribuer à la concentration de polluants organiques persistants (POP) présents dans les mers.¹

La fabrication de produits à base de plastique est également liée à l'épuisement de ressources non renouvelables: les hydrocarbures. Par ailleurs, les produits fabriqués à partir de PVC sont parfois montrés du doigt, puisqu'ils sont associés à des éléments potentiellement toxiques, comme les phtalates et le chlore.

Dans un autre ordre d'idées, l'Association canadienne de l'industrie des plastiques soutient que la résistance du plastique lui permet de transporter davantage de produits par unité d'emballage que les autres matériaux. Les pellicules et les contenants peuvent donc être plus minces. Aussi, le plastique étant plus léger que les autres matériaux utilisés dans l'emballage, cela contribue à réduire la quantité d'énergie nécessaire pour le transport et, de ce fait, à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.² De plus, l'association souligne que la production totale de plastique ne requiert que 4% des réserves mondiales de pétrole.³

L'impact environnemental de l'enfouissement Lorsqu'il est acheminé vers un lieu d'enfouissement sanitaire, le plastique traditionnel reste stable et inerte, c'est-à-dire qu'il ne se dégrade pas. Le plastique est donc peu susceptible de porter atteinte aux sols, de produire des gaz à effet de serre ou de générer du lixiviat pouvant nuire à la nappe phréatique. Son impact réside essentiellement dans la réduction de la durée de vie de ces lieux d'enfouissement.

Un plastique dégradé acheminé vers un lieu d'enfouissement est pour sa part susceptible de se dégrader dans des conditions anaérobies (en absence d'oxygène) et, par conséquent, de générer des gaz à effet de serre et du lixiviat.

¹ Greenpeace (2006). Plastic Debris in the World's Oceans. [En ligne]. [http://oceans.greenpeace.org/raw/content/en/documents-reports/plastic_ocean_report.pdf] (Consulté le 10 mars 2010).

² Association canadienne de l'industrie des plastiques (2010). L'emballage efficace conserve nos ressources. [En ligne]. [http://www.plastics.ca/articles_merge/efficent_fr.php] (Consulté le 10 mars 2010).

³ Association canadienne de l'industrie des plastiques (2010). Top 10 Plastics Facts. [En ligne]. [http://www.plastics.ca/articles_merge/plasticfacts.php] (Consulté le 10 mars 2010).

Les plastiques

Fiches informatives

LA RÉCUPÉRATION

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 La *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* a établi des objectifs de récupération du plastique par secteurs :

Dans les municipalités :

- > 60% du plastique récupéré au moyen de la collecte sélective municipale;
- > 80% des contenants à remplissage unique (CRU) de boissons gazeuses en plastique.

Dans les industries, les commerces et les institutions :

- > 70% du plastique.

Dans le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition :

- > 60% de tous les plastiques pouvant être mis en valeur.

Les résultats au terme de la politique La récupération des matières résiduelles plastiques a connu une nette progression au cours de la dernière décennie, soit depuis l'entrée en vigueur de la politique. En effet, au cours de cette période, la quantité de plastique récupérée est passée de 50 000 à 121 000 tonnes.

Plus précisément, le *Bilan 2008 de la gestion des matières résiduelles au Québec* fait état de 121 000 tonnes de plastique récupérées en 2008, ce qui représente une augmentation de 16% par rapport à 2006. De ce nombre, 27 000 tonnes proviennent de la collecte sélective municipale et 8 000 tonnes, du système de consignation des contenants à remplissage unique (CRU) de boissons gazeuses. Parallèlement, 86 000 tonnes de plastique sont issues du secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI), soit 71% de tous les plastiques récupérés (voir le tableau 2). L'augmentation de la quantité globale de plastique récupérée en 2008 est principalement attribuable au secteur ICI. En effet, la quantité de plastique récupérée a augmenté de 28% dans ce secteur par rapport à 2006, alors qu'elle a diminué de 4% en ce qui concerne la collecte sélective municipale et de 11% pour ce qui est du système de consignation des CRU.

Tableau 2 - Quantité de plastique récupérée au Québec depuis 1998 (en milliers de tonnes métriques)

| Secteur | 1998 | 2000 | 2002 | 2004 | 2006 | 2008 |
|--------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|-------------|
| Consigne CRU | 10 | 9 | 10 | 10 | 9 | 8 |
| Collecte sélective | 8 | 11 | 11 | 16 | 28 | 27 |
| ICI | 33 | 43 | 31 | 46 | 67 | 86 |
| TOTAL | 51 | 63 | 52 | 72 | 104 | 121* |

* La quantité diffère du tableau 3 en raison de l'arrondissement des données.

Tableau 3 - Quantité de plastique récupérée par catégories au Québec en 2008 (en tonnes métriques)

| Catégorie de plastique | Consigne CRU | Collecte sélective | Secteur ICI | Total |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------|----------------|
| Polyéthylène téréphtalate (PET) | 7 911 | 7 617 | 12 448 | 27 976 |
| Polyéthylène haute densité (PEhd) | | 7 706 | 27 981 | 35 687 |
| Polychlorure de vinyle (PVC) | | 45 | 9 471 | 9 516 |
| Polyéthylène basse densité (PEbd) | | 1 285 | 17 764 | 19 048 |
| Polypropylène (PP) | | 533 | 5 422 | 5 954 |
| Polystyrène (PS) | | 14 | 641 | 655 |
| Plastiques mélangés (n° 1 à n° 7) | | 1 241 | 2 047 | 3 288 |
| Plastiques mélangés (n° 2 à n° 7) | | 1 045 | 3 929 | 4 974 |
| Plastiques mélangés (n° 3 à n° 7) | | 1 473 | 189 | 1 662 |
| Autres | | 5 602 | 5 687 | 11 289 |
| TOTAL | 7 911 | 26 560 | 85 579 | 120 050 |

Bien que la quantité de plastique récupérée ait connu une augmentation graduelle depuis les 10 dernières années, à l'exception de l'année 2002, il n'en demeure pas moins que les objectifs fixés par la politique n'ont pas été atteints. La collecte sélective municipale affichait un taux de récupération de 17% en 2008, alors que l'objectif fixé par la politique était de 60%. Le taux de récupération des CRU de boissons gazeuses en plastique était de 70% en 2008, alors que l'objectif était de 80% (voir le tableau 4). Quant au secteur ICI, les études de caractérisation disponibles à l'heure actuelle ne permettent pas d'obtenir un taux de récupération représentatif de l'ensemble du Québec.

Les plastiques Fiches informatives

Tableau 4 - Quantité de matières résiduelles plastiques potentielle, visée par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 et récupérée au Québec en 2008 (en tonnes métriques)

| Secteur | Quantité potentielle | Objectif pour 2008 | Quantité visée | Quantité récupérée | Taux de récupération* |
|---------------------------|----------------------|--------------------|----------------|--------------------|-----------------------|
| Collecte sélective | 157 000 | 60% | 94 000 | 27 000 | 17% |
| Consigne CRU | 11 300 | 80% | 9 000 | 7 900 | 70% |

* Il s'agit ici du taux de récupération exprimé en fonction de la quantité potentiellement valorisable et non pas en fonction de la quantité générée. De plus, ce taux inclut toutes les catégories de plastique, certaines étant davantage récupérées (ex.: contenants) que d'autres (ex.: pellicules). La quantité potentiellement valorisable par la collecte sélective est déterminée grâce aux résultats de l'Étude de caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel et des lieux publics 2006-2009.

Le prix du plastique récupéré Le prix du plastique récupéré, en plus de varier selon l'offre et la demande, évolue selon le prix du pétrole et de la résine vierge, le type de résine, le degré de qualité, etc. En général, les plastiques mélangés possèdent une valeur moindre que ceux triés. La dernière décennie a donné lieu à des écarts de prix de vente importants, comme le démontre le cas du polyéthylène haute densité de couleurs mélangées, dont la valeur moyenne a oscillé entre 155 \$ et 684 \$ au cours des 10 dernières années.

À l'automne 2008, la conjoncture économique mondiale défavorable a eu un effet important sur le marché des matières recyclables. Les prix des matières, dont ceux des plastiques, ont chuté subitement et considérablement. Or, cette chute des prix des matières a engendré des contrecoups financiers importants sur les centres de tri, puisque leur principale source de revenus était la vente des matières. En janvier 2009, le gouvernement a mis en place un plan d'intervention pour aider les centres de tri à faire face à cette crise. Après avoir atteint un creux à l'automne 2008 et au début de 2009, la valeur des matières recyclables est en hausse depuis le printemps 2009 et la situation s'est stabilisée.

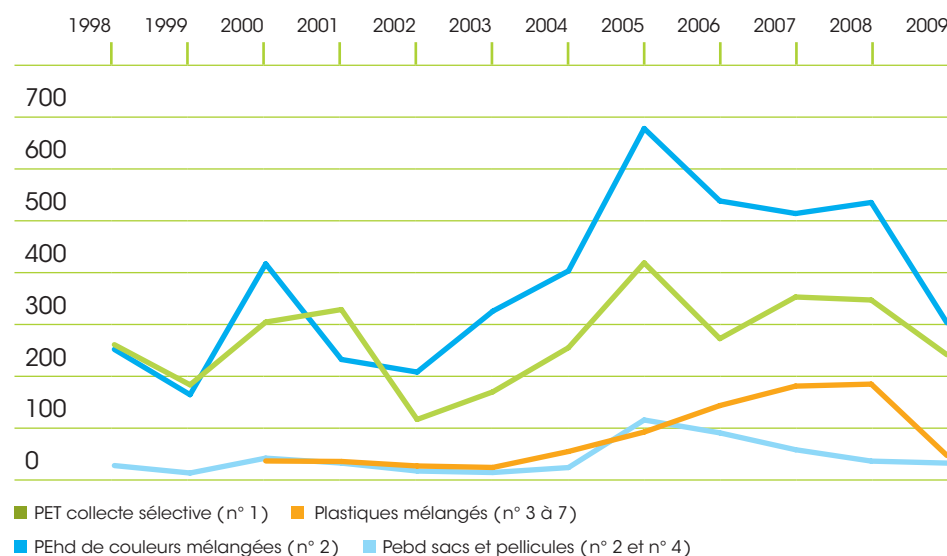
RECYC-QUÉBEC suit de près l'indice du prix des matières récupérées, qui affiche les plus récentes données sur le prix de vente du plastique.

Le tableau 5 et la figure 1 présentent l'évolution du prix des matières résiduelles plastiques de 1998 à 2009. Il s'agit du prix des matières vendues par les centres de tri aux courtiers ou aux recycleurs.

Tableau 5 - Évolution du prix des plastiques récupérés de 1998 à 2009 (en dollars par tonne métrique)

| Catégorie de plastique | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|-----------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| PET collecte sélective (n° 1) | 255 | 175 | 300 | 325 | 106 | 161 | 249 | 418 | 267 | 350 | 344 | 235 |
| PEhd de couleurs mélangées (n° 2) | 245 | 155 | 415 | 225 | 200 | 321 | 401 | 684 | 540 | 515 | 537 | 298 |
| Plastiques mélangés (n° 3 à 7) | ND | ND | 24 | 23 | 14 | 11 | 43 | 82 | 135 | 174 | 178 | 35 |
| PEbd sacs et pellicules (n° 2 et n° 4) | 15 | 0 | 30 | 20 | 4 | 1 | 11 | 107 | 81 | 47 | 24 | 20 |

Figure 1 - Évolution du prix des plastiques récupérés de 1998 à 2009 (en dollars par tonne métrique)



Les plastiques

Fiches informatives

LE TRI

Une fois récupérés, notamment par la collecte sélective municipale, les plastiques sont acheminés vers les centres de tri afin d'être séparés selon leur type de résine et mis en ballots pour en faciliter le transport. Dans la majorité des cas, ces centres trient séparément le polyéthylène haute densité (ex.: bouteilles de javellisant) et le polyéthylène téréphtalate (ex.: bouteilles d'eau de source) en raison de leur grande disponibilité, des nombreux débouchés existants et de leur prix de vente élevé. Les sacs et les pellicules de plastique peuvent aussi, selon les cas, être triés séparément. Les contenants et les emballages appartenant aux autres catégories de plastique sont, quant à eux, habituellement mis en ballots sous forme mélangée.

LE RECYCLAGE

Une fois récupérés et triés, les plastiques sont prêts à être recyclés. De façon générale, les plastiques postindustriels se recyclent plus aisément que les plastiques postconsommation. Les premiers sont souvent produits en grande quantité et exempts de contamination, ce qui facilite leur recyclage. Quant aux seconds, en plus d'être triés, ils doivent être décontaminés en raison des substances qu'ils ont contenues et des éléments qui ont servi à leur commercialisation (ex.: étiquettes).

Il existe trois principaux modes de recyclage dans le domaine des plastiques: le recyclage conventionnel ou générique, le recyclage en vrac, et le recyclage chimique et thermique.

Le recyclage conventionnel ou générique Cette méthode consiste à ramener les résidus de plastique au stade de résines (en granules, en liquide, en poudre, en flocons ou en billes). Elle exige que la matière récupérée soit homogène et traitée différemment en fonction du type de résine. Le contenu des ballots est inspecté, décheté, granulé et lavé, puis mis momentanément dans une cuve de flottaison afin de séparer les résines des contaminants. Il est ensuite séché, car même l'humidité résiduelle la plus légère peut causer des problèmes au cours de la finition des produits. Les flocons sont ensuite liquéfiés sous l'effet de la chaleur et de la pression. Le mélange obtenu est filtré, puis coulé en fines pailles qui seront réduites en petites granules. Celles-ci deviennent la matière première pour la fabrication de nouveaux produits.

Le recyclage en vrac Le recyclage en vrac se soucie moins des différentes résines et du degré de contamination. La matière de base est constituée de plastiques mélangés tels quels, à condition que ceux-ci ne dépassent pas une certaine limite d'impureté. Le plus grand avantage de ce type de recyclage est de passer outre l'étape du tri. Les plastiques sont granulés, mélangés avec les pigments désirés, puis moulés en planches de plastique pouvant être utilisées dans la fabrication de patios ou de mobilier urbain (ex.: bancs de parc, bacs à fleurs, tables de pique-nique).

Le recyclage chimique et thermique Les procédés de recyclage chimiques et thermiques consistent à transformer les résidus de plastique soit en monomères, soit en pétrole. Au contact de produits chimiques précis (le méthanol ou le glycol d'éthylène), certains plastiques postconsommation se reconstituent en monomères. Le procédé porte le nom de dépolymérisation et s'applique surtout au polyéthylène téréphtalate (PET). L'avantage de la dépolymérisation est d'engendrer des résines qui peuvent être incorporées dans la fabrication de contenants pour les aliments et les boissons.

Quant aux substances pétrolières, pour en obtenir de nouvelles, il faut passer par la décomposition thermique, où les plastiques sont chauffés à une température équivalente à celle où l'aluminium se liquéfie. À ces niveaux incandescents, les plastiques sont convertis en produits pétroliers liquides qui seront raffinés en dérivés plastiques, tels que des gazolines et des lubrifiants. Certains recycleurs transforment les résidus plastiques en gaz légers qui serviront de combustible sur place.



Les plastiques

Fiches informatives

LES ENJEUX

Une récupération variable selon les résines Certaines résines sont plus difficiles à récupérer, notamment en raison de la faible quantité recueillie par les systèmes de collecte existants. De plus, les fluctuations importantes du prix de certaines résines ont entraîné des problèmes quant à la possibilité d'un approvisionnement constant et de qualité.

Pour les résines telles que le polystyrène et le polyéthylène basse densité postconsommation, les principales difficultés sont liées à la récupération, au tri, au conditionnement et à la rareté des marchés. La faible densité de ces plastiques constitue également un obstacle à la rentabilisation des activités de récupération.

Les problèmes associés au conditionnement Le conditionnement est l'étape de transformation (déchetage, lavage, granulation, extrusion) de la matière récupérée en vue de l'acheminer vers des recycleurs qui l'intégreront dans divers produits finis. L'industrie du conditionnement et du recyclage du plastique est bien présente au Québec.

Les conditionneurs de plastique se sont regroupés en 2007 au sein d'un comité, le Conseil québécois des transformateurs de matières plastiques recyclables, afin de s'attaquer à des problèmes communs. Leurs requêtes portent principalement sur l'amélioration de la qualité des ballots de plastique en provenance des centres de tri, l'accroissement de l'approvisionnement local en augmentant la récupération tout en limitant l'exportation des ballots vers les marchés asiatiques, ainsi que l'intégration obligatoire d'un contenu recyclé dans les produits finis.

Le traitement séparé des résines Le procédé conventionnel de recyclage du plastique exige que chaque résine soit triée et traitée séparément. En effet, en raison d'une incompatibilité chimique, les résines se liquéfient à des températures différentes. De surcroît, le recyclage conventionnel ne permet pas de mélanger les résines à cause de leurs chaînes moléculaires distinctes qui, au moment de la fusion, ne s'unissent pas. Le mélange des résines produit un plastique très fragile et cassant, car il y a une absence de liens intermoléculaires dans la matière obtenue. L'injection de liants chimiques contribuerait à amalgamer les différentes résines, mais ces substances sont dispendieuses.

Par ailleurs, le tri par types de résines présente son lot de défis pour les centres de tri, tant techniquement qu'économiquement.

DES CAS PARTICULIERS

Les sacs d'emplètes La problématique des sacs d'emplètes concerne principalement les sacs en plastique traditionnels et les sacs dégradables, au regard de trois aspects principaux :

- > la surconsommation des sacs d'emplètes ;
- > l'impact des sacs dégradables sur les activités de recyclage ;
- > l'impact des sacs dégradables sur les activités de compostage.

Plusieurs initiatives ont été mises sur pied dans les dernières années afin de résoudre cette problématique.

LA SURCONSOMMATION DES SACS D'EMPLETTES

La meilleure solution pour réduire la surconsommation des sacs d'emplètes est la réduction à la source : c'est-à-dire de n'utiliser aucun sac ! Lorsque cela est impossible, le sac réutilisable demeure la meilleure option du point de vue de l'environnement.

L'AVIS DE RECYC-QUÉBEC SUR LES SACS D'EMPLETTES

RECYC-QUÉBEC a rendu public, en novembre 2007, un *Avis sur les sacs d'emplètes*, lequel évalue leur impact environnemental. Cet avis, qui se veut un outil d'aide à la décision à la fois pour le commerce, la municipalité et le consommateur, repose sur trois principes de base, soit :

- > la hiérarchie des 3RV, qui est de privilégier dans cet ordre la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation ;
- > le cycle de vie des produits, de leur production à leur fin de vie utile ;
- > les marchés et les services existants au Québec pour les matières résiduelles.

Les plastiques Fiches informatives

LE CODE VOLONTAIRE DE BONNES PRATIQUES SUR L'UTILISATION DES SACS D'EMPLETTES

L'Association des détaillants en alimentation du Québec (A.D.A.), le Conseil canadien des distributeurs en alimentation (CCDA), le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), Éco Entreprises Québec (ÉEQ) et RECYC-QUÉBEC ont adopté, le 21 avril 2008, en présence de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le Code volontaire de bonnes pratiques sur l'utilisation des sacs d'emplètes.

En parallèle, le gouvernement du Québec s'est fixé pour objectif de réduire de 50%, d'ici 2012, la quantité de sacs en plastique utilisée au Québec.

Ce code définit 20 mesures concrètes à mettre en œuvre dans le but de réduire la quantité de sacs d'emplètes distribués et éliminés chaque année au Québec. Les actions privilégiées visent à faire la promotion de l'utilisation de sacs réutilisables et d'autres contenants durables, à favoriser le réemploi, la récupération et le recyclage des sacs d'emplètes, de même qu'à sensibiliser et à informer les consommateurs. Ce code s'étend sur une période initiale de quatre ans, soit d'avril 2008 à mars 2012, et des mesures annuelles de suivi sont prévues pour évaluer les résultats de son application.

LE CODE DE BONNES PRATIQUES DE L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES À L'ÉGARD DES SACS D'EMPLETTES EN PLASTIQUE

Parallèlement aux efforts déployés par les associations de détaillants, l'Association canadienne de l'industrie des plastiques (ACIP) a adopté son propre code de bonnes pratiques sur les sacs d'emplètes en plastique, le 24 octobre 2008, en présence de la ministre du Développement durable de l'Environnement et des Parcs. Par ce code, l'industrie des plastiques assume sa responsabilité quant à la nécessité d'adopter une gestion plus environnementale des sacs d'emplètes en plastique en préconisant l'approche des 3RV.

LE PROGRAMME DE CERTIFICATION DES SACS EN PLASTIQUE RECYCLABLES

Une étude réalisée en 2007 par le Centre de recherche industrielle du Québec concluait que les sacs dégradables ne sont pas tous compatibles avec la filière de recyclage des sacs en plastique traditionnels. Devant ce constat, RECYC-QUÉBEC et d'autres partenaires ont mandaté le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour qu'il développe un programme de certification des sacs en plastique recyclables. En plus d'offrir aux fabricants de sacs en plastique recyclables la reconnaissance par un organisme de tierce partie, ce programme de certification a pour objectif d'assurer la qualité des plastiques recyclés. Dans une phase ultérieure, il est prévu d'élargir le programme de certification aux contenants et aux emballages en plastique recyclables.

LE PROGRAMME DE CERTIFICATION DES SACS EN PLASTIQUE COMPOSTABLES



Les plastiques peuvent être biodégradables sans nécessairement être compostables. Pour qu'ils soient compostables, ils doivent se biodégrader à un rythme comparable à celui des autres matières organiques compostables (feuilles, résidus alimentaires, etc.), sans générer de résidus pouvant nuire à la qualité du compost. Pour éviter toute confusion entre les appellations biodégradables et compostables, les sacs de plastique compostables

peuvent être facilement reconnus grâce à la marque de certification du programme canadien de certification pour les sacs en plastique compostables du BNQ. Bientôt, tous les produits et matériaux compostables pourront être certifiés, grâce au nouveau programme de certification du BNQ.

Les plastiques

Fiches informatives

Le polystyrène Bien que le polystyrène soit techniquement recyclable, très peu de centres de tri québécois l'acceptent. Le manque de débouchés, la faible densité de la matière ainsi que les coûts de transport, de tri et de conditionnement sont au nombre des facteurs pouvant expliquer ce choix. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, au Québec, d'installations de recyclage du polystyrène postconsommation, mais certaines entreprises transforment le polystyrène d'origine commerciale ou industrielle.

Afin de trouver des solutions à la problématique associée au polystyrène, Éco Entreprises Québec (ÉEQ), le Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ) et RECYC-QUÉBEC ont uni leurs efforts pour mettre sur pied un comité sur le polystyrène, lequel est composé de différents intervenants interpellés par la question. Le mandat de ce comité est de proposer des solutions et des actions concrètes liées à la mise en marché, à la collecte, au tri et au recyclage du polystyrène postconsommation.

Les plastiques agricoles L'enrubannage du fourrage est une technique consistant à mettre en place une pellicule de plastique autour du fourrage afin de le protéger de l'humidité et de l'oxygène durant l'entreposage. En l'absence de récupération, les pellicules agricoles se retrouvent principalement dans les lieux d'enfouissement sanitaire, ou encore, elles sont éliminées à la ferme par enfouissement ou brûlage, entraînant par le fait même des impacts sur l'environnement.

La mise en place d'un programme de récupération et de recyclage des plastiques d'origine agricole constitue une avenue à privilégier. Les principaux défis qui se présentent sont les suivants :

- la contamination des plastiques (terre, poussière, ficelles, débris végétaux, etc.);
- la dégradation des plastiques par les rayons ultraviolets;
- les coûts de récupération, de tri et de recyclage ainsi que la responsabilité du financement.

Il existe peu de débouchés au Québec pour le recyclage des pellicules agricoles récupérées. Celles-ci sont principalement destinées à l'exportation vers les marchés asiatiques.

Dans diverses régions du Québec, on voit de plus en plus apparaître des projets pilotes ou permanents de récupération des pellicules plastiques agricoles.

RECYC-QUÉBEC a vu la nécessité d'avoir une meilleure concertation dans ce dossier et d'adopter une intervention plus structurante pour le Québec. À cet effet, un atelier de réflexion sur la mise en valeur des plastiques agricoles a été organisé en février 2007 et a réuni 30 intervenants venant de divers secteurs concernés par la question. Les présentations de cet atelier sont disponibles sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC.

Pour donner suite à cet atelier, RECYC-QUÉBEC souhaitait élaborer un plan d'action pour la mise en valeur des plastiques agricoles au Québec. Devant le manque d'intérêt de certains partenaires et faute d'un financement suffisant, ce plan d'action n'a pu être élaboré.

DES CONSEILS POUR CONTRIBUER À LA SAINTE GESTION DES RÉSIDUS DE PLASTIQUE

Pour le plastique, comme pour l'ensemble des matières résiduelles, le défi d'aujourd'hui est d'appliquer le principe des 3RV, soit de privilégier d'abord la réduction à la source, puis le réemploi, le recyclage et la valorisation.

Il existe maintes façons de réduire et de réemployer les emballages et les contenants de plastique. À titre d'exemple, il est préférable de choisir une tasse réutilisable plutôt qu'un verre de polystyrène pour son café. Pour les emplettes, on doit prendre un sac seulement si on en a vraiment besoin et dans ce cas, le sac réutilisable est le choix environnemental tout indiqué. De plus, il est possible de trouver d'autres utilisations aux contenants (ex.: pots de yogourt) ou aux sacs en plastique avant de les récupérer. En ce qui a trait à la récupération en vue du recyclage, il est conseillé de s'informer auprès de sa municipalité pour connaître les types de plastique acceptés par le service de collecte sélective et pour obtenir des conseils pratiques afin d'assurer leur récupération (ex.: rincer les contenants). On peut aussi vérifier quoi mettre dans son bac de récupération dans la rubrique l'ABC du recyclage à domicile, sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC.

Les plastiques

 Fiches informatives

POUR PLUS D'INFORMATION

Ligne INFO-RECYC:

1 800 807-0678 (sans frais)
514 351-7835 (Montréal)

Adresse de courrier électronique:

info@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Site Internet:

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

LIENS INTERNET UTILES

Association canadienne de l'industrie des plastiques (ACIP)

www.plastics.ca/home/index.php

Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

www.bnq.qc.ca

Comité Technique pour le Recyclage des Emballages Plastiques (COTRÉP)

www.cotrep.fr

Fédération des plastiques et alliances composites

www.fepac.ca/fédérationdesplastiquesetalliancescomposites/tabid/37/language/fr-ca/default.aspx

Indice du prix des matières récupérées

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/industrie/prix.asp

Programme canadien de certification des sacs en plastique compostables

www.compostable.info/

Society of the Plastics Industry (SPI)

www.plasticsindustry.org/

The Association of Postconsumer Plastic Recyclers (APR)

www.plasticsrecycling.org/

Dernière mise à jour : mars 2010